



**COMMISSION DES COMPETITIONS**  
**PROCES VERBAL N° 22**  
**Réunion téléphonique restreinte du lundi 29 Octobre 2018**

**Présents** : Jacky DEGEN, Patrick ROUSSEAUX, Alain SOHIER.

**Invité** : Benoit CHAPPE

**Début de séance** : 14h00

En l'absence de Mr Daniel GEORGES, Mr Patrick ROUSSEAUX assure le rôle de président de séance.

**Ordre du jour**

- Evocation des dossiers U11 transmis par la Commission des Jeunes

<b>Evocation des dossiers transmis par la Commission du Football des Jeunes</b>
---

En application de l'article 187 Réclamation – Evocation, la Commission des Compétitions fait appel au droit d'évocation sur un nombre important de dossiers transmis par la Commission des Jeunes.

La Commission du Football des Jeunes a procédé à l'examen de l'ensemble des feuilles de match lors du premier tour de coupe pour les équipes U11 du Samedi 13 Octobre 2018. Les dossiers relevés en anomalie ont été transmis à la Commission des Compétitions pour instruction.

Nom – Prénom	N° de licence	Motifs
<b>POURU SAINT REMY</b>		
GAUL ILAN	2548127563	Pas de licence enregistrée pour cette saison 2018-2019
BOHAIN LUCAS	2547863108	Enregistré le 16/10/18 alors que le critérium a eu lieu le 13/10/18
GERARD MELVIN	2547545397	Pas de licence enregistrée pour cette saison 2018-2019
DHENIN CHARLOTTE	2547821698	Pas de licence enregistrée pour cette saison 2018-2019
PECHEUX NATHAN	2547882105	Pas de licence enregistrée pour cette saison 2018-2019
GONZALES NOAH	2547836235	Pas de licence enregistrée pour cette saison 2018-2019
<b>VIVAROIS / LUMES</b>		
BUBOIS MATHEO	9602347346	Pas de licence enregistrée pour cette saison 2018-2019
n°3 sur la feuille	2547185460	Numéro de licence correspondant à une dirigeante de la ligue Bourgogne Franche Comté
n°10 sur la feuille	???	Numéro de licence incomplet
n°11 sur la feuille	???	Numéro de licence incomplet
n°12 sur la feuille	2547155965	Numéro de licence correspondant à un joueur de Fismes
<b>NOUZONVILLE</b>		
VIARD ERWAN	9602422499	Pas de licence enregistrée pour cette saison 2018-2019
QUINET ANDY	2547795095	Enregistré le 09/10/18 alors que le critérium a eu lieu le 13/10/18
QUINET SOLLY	2547795067	Enregistré le 09/10/18 alors que le critérium a eu lieu le 13/10/18
<b>OCNA 1</b>		
		12 joueurs sont mentionnés sur la feuille de match mais seulement 7 ont des demandes de licences sur Foot 2000
<b>PORCIEN FC 2</b>		
DRUART THEO	2547027982	Pas de licence 2018/2019 enregistré à ce jour
<b>CHARLEVILLE ENTENTE 1</b>		

BASRI ZAKARIYA	2547519541	Manque la photo d'identité depuis le 08/10/18
BOUHAFARA ABDA RAHMAN	9602468451	Manque la photo d'identité depuis le 06/10/18 Manque la photocopie de la pièce d'identité depuis le 06/10/18
ALAHMAD RAMI	2548498020	Enregistré le 10/10/18 alors que le critérium a eu lieu le 13/10/18
<b>BALAN US</b>		
BARET LOUIS	9602505418	Enregistré le 15/10/18 alors que le critérium a eu lieu le 13/10/18
<b>CHARLEVILLE ENTENTE 2</b>		
ZEGHDANE ISMAEL	2548115598	Licence enregistrée le 25/10/18, validé le 31/10 alors que le critérium a eu lieu le 13/10/18
ZEGHDANE ISAAC	2548115557	Licence enregistrée le 25/10/18, validé le 31/10 alors que le critérium a eu lieu le 13/10/18
SEMLALI CHEMS	2548424641	Licence incomplète depuis le 25/10
BAUDE ERWAN	9602294131	Enregistrée le 10/10/18 alors que le critérium a eu lieu le 13/10/18
<b>GIVONNE 1</b>		
ROUYER MENNESSIER VICTOR	2547693196	Manque la demande de licence signée depuis le 08/10
<b>NEUFMANIL 1</b>		
BOUAZZOUZ YANNY	9602499792	Enregistré le 13/10/18 donc non qualifié
<b>LA GRANDVILLE 1</b>		
LIGAVAN IMMERY GABRIEL	2547290910	Enregistré le 12/10/18 alors que le critérium a eu lieu le 13/10/18

La Commission des Compétitions décide que les équipes U11 portées sur ce tableau sont éliminées de la Coupe et ne participeront donc pas au prochain tour.

Les frais de droit administratif (40 €) sont mis au débit de chacun des clubs fautifs.

**Toutes ces décisions sont susceptibles de recours, selon les dispositions de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F devant la commission compétente dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée en application des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.**

**Fin de la réunion à 15h30.**

**Prochaine réunion : Lundi 5 Novembre 2018 à 14h au siège du District.**

**Le Président Patrick ROUSSEAUX**

**Le Secrétaire Alain SOHIER**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, representing the name Alain Sohier.